
NORME INTERNATIONALE



1048

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

Photographie — Pellicules en couleurs, sur bobines, exposées — Identification

Première édition — 1973-10-01

42

CDU 77.021.17 : 778.6

Réf. N° : ISO 1048-1973 (F)

Descripteurs : photographie, pellicule photographique, photographie en couleurs, photographie monochrome, marquage, identification.

AVANT-PROPOS

ISO (Organisation Internationale de Normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (Comités Membres ISO). L'élaboration de Normes Internationales est confiée aux Comités Techniques ISO. Chaque Comité Membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du Comité Technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les Projets de Normes Internationales adoptés par les Comités Techniques sont soumis aux Comités Membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes Internationales par le Conseil de l'ISO.

Avant 1972, les résultats des travaux des Comités Techniques étaient publiés sous la forme de Recommandations ISO; ces documents sont actuellement en cours de transformation en Normes Internationales. Suivant cette procédure, le Comité Technique ISO/TC 42, *Photographie*, a examiné la Recommandation ISO/R 1048-1969 et l'a jugée techniquement apte à la transformation. La Norme Internationale ISO 1048 remplace donc la Recommandation ISO/R 1048-1969, qui avait été approuvée par les Comités Membres des pays suivants :

Allemagne	Egypte, Rép. arabe d'	Pologne
Argentine	Françe	Royaume-Uni
Belgique	Grèce	Suède
Brésil	Hongrie	Tchécoslovaquie
Canada	Italie	U.R.S.S.
Chili	Japon	U.S.A.

Aucun Comité Membre n'avait désapprouvé la Recommandation.

Photographie — Pellicules en couleurs, sur bobines, exposées — Identification

1 OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

La présente Norme Internationale spécifie des modes de marquage simples, reconnaissables dans tous les pays, pour distinguer les pellicules en couleurs impressionnées des pellicules en noir et blanc, afin d'être assurés qu'une pellicule en couleurs exposée remise à un entrepreneur pour développement ne sera pas traitée par erreur comme une pellicule en noir et blanc.

Les marques distinguent en outre les pellicules en couleurs *inversibles* des pellicules en couleurs *négatives*. Ceci aide le revendeur et l'entrepreneur de travaux à passer les pellicules en couleurs et indique si, après traitement, la pellicule se présentera sous forme de diapositive prête à être examinée ou si le revendeur ou l'entrepreneur doit s'enquérir des épreuves à exécuter d'après les négatifs en couleurs.

Les pellicules en couleurs portant le marquage spécifié nécessitent une identification supplémentaire quant à leur type et leur origine parce qu'en général chaque marque de pellicule en couleurs exige un traitement spécial.

La présente Norme Internationale est applicable à tous les types et formats de pellicules en couleurs enroulées sur bobines, avec un papier protecteur continu ou avec des amorces aux extrémités, et destinées à être utilisées dans des appareils photographiques. Elle comporte, en outre, une proposition relative aux pellicules en noir et blanc sur bobines, pour les distinguer plus complètement des pellicules en couleurs.

2 IDENTIFICATION

2.1 Généralités

2.1.1 Un motif distinctif, uniforme et contrastant, doit apparaître le long des deux bords de l'extrémité finale (qui apparaît après l'exposition) du papier protecteur de la pellicule en couleurs; il doit être assez long pour couvrir au moins la totalité de la dernière spire du papier.

2.1.2 Ce motif doit s'ajouter à toute autre impression d'identification apposée par le fabricant, et la marque propre au fabricant doit être disposée de façon à ne pas masquer les motifs d'identification.

2.2 Pellicules en couleurs négatives

Le motif propre aux pellicules en couleurs négatives doit être celui que montre la Figure 1.

2.3 Pellicules en couleurs inversibles

Le motif propre aux pellicules en couleurs inversibles doit être celui que montre la Figure 2.

3 DIMENSIONS

3.1 Les dimensions des motifs d'identification sont données par les Figures 1 et 2.

3.2 La dimension *a* doit être comprise en 2,5 et 5,0 mm (0,10 et 0,20 in environ) et toutes les dimensions *a* doivent être approximativement égales sur un même papier protecteur.

4 BANDES DE FERMETURE

4.1 Pellicules en couleurs

Les bandes de fermeture destinées à protéger les pellicules en couleurs après exposition doivent être colorées, c'est-à-dire être imprimées sur fond coloré ou porter une impression colorée sur fond blanc.

4.2 Pellicules en noir et blanc

Afin d'assurer une différenciation plus complète avec les pellicules en couleurs, la bande de fermeture destinée à protéger la pellicule en noir et blanc après exposition doit être uniquement blanche et noire, c'est-à-dire porter des caractères noirs sur fond blanc ou des caractères blancs sur fond noir.